

**Réunion du 9 décembre 2019**

**Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY**

- Étaient présents : M. Frédéric BIERRY, président.  
M. Bernard FISCHER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Rémi BERTRAND, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, M. Etienne BURGER, M. Marcel BAUER, Mme Isabelle DOLLINGER, vice-présidents.  
Mme Françoise BEY, M. Thierry CARBIENER, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Denis SCHULTZ, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Cécile DELATTRE, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL, M. Nicolas MATT, membres.
- Procuration(s) : Mme Michèle ESCHLIMANN ayant donné pouvoir à M. Philippe MEYER, Mme Danielle DILIGENT ayant donné pouvoir à M. Etienne BURGER, M. Etienne WOLF ayant donné pouvoir à Mme Christiane WOLFHUGEL, Mme Alfonsa ALFANO ayant donné pouvoir à M. Yves SUBLON, Mme Françoise BUFFET ayant donné pouvoir à M. Paul HEINTZ, M. Mathieu CAHN ayant donné pouvoir à Mme Suzanne KEMPF, M. Vincent DEBES ayant donné pouvoir à Mme Catherine GRAEF-ECKERT, M. Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Mme Chantal JEANPERT, Mme Yves LE TALLEC ayant donné pouvoir à M. Jean-Philippe MAURER, Mme Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à M. Frédéric BIERRY, M. Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Mme Françoise BEY, Mme Françoise PFERSDORFF ayant donné pouvoir à M. Nicolas MATT
- Excusé(s) :
- Absent(s) : Mme JUNG Martine
- Ne prennent pas part au vote :
- Rapporteur : M. Etienne WOLF

**CD/2019/131  
L5\_2019\_11\_27\_131**

**735 - Développement de l'habitat social  
Un logement pour tous : propositions en faveur du pouvoir  
d'achat des Bas-Rhinois**

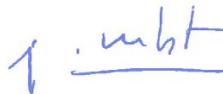
Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental décide :

- de financer 75% du coût TTC des travaux d'adaptation à la perte d'autonomie ou au handicap, pour les logements adaptés dans les quartiers prioritaires ciblés par le NPNRU, dans la limite de 4 000 € par logement au lieu des 2 300 € prévus par la délibération CD/2018/008 du 26 mars 2018, adoptant la stratégie départementale de l'habitat;
- de financer 75% du coût TTC des travaux d'adaptation des logements PLAI et PLUS, créés dans le cadre de la reconstitution de l'offre NPNRU, en construction ou acquisition-amélioration, avec un plafond de 4 000 € par logement et sur la base du référentiel de travaux élaboré avec le CEP CICAT et adopté par la Commission Permanente du Conseil Départemental, le 9 juillet 2018 (CP/2018/222);
- d'attribuer une aide forfaitaire de 8 000€ pour tout logement PLAI créé dans le cadre de la reconstitution de l'offre NPNRU, en dehors des quartiers prioritaires, en contrepartie d'une minoration du loyer de mise en location d'au moins 5% du loyer plafond PLAI, sur une durée de 17 ans, avec une prime forfaitaire de 12 500 € pour la création de logements PLAI T5 et plus, après avis conforme de la Commune d'implantation des logements;
- de donner délégation à la Commission permanente du Conseil départemental pour la définition des modalités de mise en œuvre de cette aide (modalités de cumul des primes et de réduction des loyers, pièces justificatives exigées, etc.);
- de fixer à 7 000 € au lieu de 2 000 € l'aide forfaitaire départementale pour chaque logement PLAI créé, hors EMS, avec une prime complémentaire de 12 500 € pour tout PLAI de type T5 ou plus contre une minoration de loyer de 5% sur une durée de 17 ans, par modification de la délibération CD/2018/008;
- de donner délégation à la Commission permanente du Conseil Départemental pour la définition des modalités de mise en œuvre de ce dispositif (justification du besoin, pièces justificatives de la minoration de loyer, etc).

**Nombre de votes exprimés : 45**

<b>Vote(s) pour :</b>	M. Bernard FISCHER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Rémi BERTRAND, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Philippe MEYER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, M. Marcel BAUER, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Etienne WOLF, Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, Mme Françoise BUFFET, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Mme Frédérique MOZZICONACCI, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Cécile DELATTRE, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL, M. Nicolas MATT, M. Frédéric BIERRY	45
<b>Vote(s) contre :</b>	/	0
<b>Abstention(s) :</b>	/	0

Pour extrait conforme  
 Pour le Président  
 Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques



Jean MUCKENSTURM

Le Président,  
 Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20191209-  
 lmc1132874-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 17/12/19